

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Compte-rendu de la Commission d'Hygiène et de sécurité (CHS) du 13 janvier 2025

Membres présents	Mme Régine MONDE - <i>Proviseur adjointe</i>	Mr Pascal FORTIN - <i>Proviseur</i>
	Mme Agnès MARTIAL - <i>Professeure</i>	Mr Amadou BA - <i>CPE</i>
	Mme Sabrina GAUTIER - <i>Secrétaire générale</i>	Mr Julien GUYOT - <i>Professeur</i>
Invitées - Rectorat	Mme Angéline BUGÉ - <i>Conseillère de prévention</i>	Mme Lois FREBISSY - <i>Conseillère de prévention</i>
Membres excusés	Mme Kathia MARIE - <i>DDFPT</i>	M. Noé MILON - <i>Représentant des élèves</i>
	Mme Siham FERROUK - <i>Infirmière</i>	Mr Yoann REYNAUD - <i>Conseiller de prévention - rectorat</i>
	Mme Catherine LAVENETTE - <i>Parent d'élève</i>	
Membres absents	Mme Laure-Agnès MOLLARD-CADIX - <i>Région IDF</i>	Mr Laurent FREBZAR - <i>Professeur</i>
	Mr Samir LAKHAL - <i>Région IDF</i>	Mr Arnaud ROURE - <i>Parent d'élève</i>
	Mr Arafat GAZALIOU - <i>Représentant des élèves</i>	

ORDRE DU JOUR

La commission d'hygiène et de sécurité examinera la situation de l'établissement à l'issue du dégât des eaux en date du 19 novembre 2024.

Début de la séance à 18 h 09

Secrétaire de séance : Madame Sabrina GAUTIER

Un tour de table est réalisé afin que chacun puisse se présenter. Nous accueillons Mesdames FREBISSY et BUGÉ, conseillère de prévention départementale de la DSDEN 77 depuis le mois d'avril 2024 suite à des créations de postes.

Monsieur FORTIN présente ensuite l'incident qui conduit à la réunion de ce jour.

L'incident concerne des inondations de salles de classe ayant eu lieu le 19 novembre 2024 liées aux fortes pluies de ce jour. Une réflexion a été initiée sur les conséquences de ces inondations. Celle-ci a été portée à l'attention des membres du conseil d'administration du 25 novembre 2024. Il a été décidé qu'une CHS serait réalisée pour faire le point sur la situation.

Un bilan sera également communiqué lors du prochain conseil d'administration qui se tiendra au cours du mois de février 2025.

Pour rappel des faits, deux vidéos prises lors des inondations sont diffusées. On constate que l'eau rentre par le plafond qui jouxte les chéneaux, inonde les rideaux et tombe sur le sol. Les salles concernées par les vidéos sont la salle C107 et la C105.

Le but de la CHS sera donc d'identifier les risques inhérents à notre situation en vue de mettre en place des actions de prévention pertinente.

Monsieur FORTIN précise que des inondations ont eu lieu au cours du mois d'août 2024.

Le bâtiment C a été très impacté. L'ingénieure Région qui a été interpellée, Mme VADAMME, a été très réactive et à mandater un technicien pour faire un constat des dégâts identifiés.

Il a été entendu que l'état des chéneaux était responsable des inondations.

Après cette constatation, deux mois se sont écoulés jusqu'à l'intervention d'une entreprise de nettoyage des chéneaux. Les pluies du 19 novembre 2024 ont eu lieu avant ce nettoyage.

Des photos du nettoyage de ces chéneaux fournis par l'entreprise sont projetées aux participants à la CHS. Celles-ci présentent, en effet, des chéneaux encombrés notamment par des feuilles et de la terre.

Les mêmes chéneaux avaient été nettoyés en décembre 2021 puis rénovés en février 2023.

Le guide maintenance de la région IDF préconise un entretien des chéneaux une fois par an et un élagage des arbres régulièrement. Néanmoins selon le contexte local, la fréquence des entretiens peut être adaptée.

Les conséquences relevées par Monsieur FORTIN suite à cet incident sont, entre autres :

- Une mise en danger des usagers lors de l'évacuation, mais aussi suite à l'imprégnation des dalles au plafond des salles de classe.
- Un impact psychologique sur les usagers.
- Un risque électrique à cause de l'humidité et des infiltrations d'eau ; nous avons des coupures à répétition notamment au niveau du bâtiment de l'hôtellerie. Cela pourrait résulter de ces inondations. Un audit a été demandé à notre prestataire de service pour vérifier le système électrique de l'établissement.
- Une dégradation du bâtiment : plinthe qui se désagrège, le mur qui se détériore, des moisissures qui apparaissent ainsi que des champignons sur les plinthes. Ces dégradations ont donné lieu à l'établissement de fiches SST.

Monsieur FORTIN précise que des inondations ont déjà eu lieu par le passé et que les dégradations qui en ont été les conséquences sont toujours visibles, notamment dans le bâtiment D.

Il est donc important d'agir rapidement pour freiner le délabrement des bâtiments.

Réparer et prévenir

Les services de prévention du rectorat et de la région IDF nous ont conseillés d'utiliser soit de l'eau de javel, avec les EPI nécessaires pour l'utiliser, soit de faire enlever la plinthe ou les plinthes touchées et d'appliquer un traitement antifongique sur les murs affectés par le mycélium. Il sera également nécessaire d'appliquer le même traitement aux plinthes avant une éventuelle nouvelle couche de peinture.

Un diagnostic de qualité de l'air intérieur va être réalisé par les services de la Région, comme chaque année, au cours du premier trimestre de l'année 2025. Nous allons leur demander de se focaliser sur les salles touchées par l'humidité, la moisissure et les champignons.

Mme VANDAMME, Ingénieure territoriale, s'est engagée à faire des devis pour la réparation des salles C111 et C112. Les réparations concernent le système électrique ainsi que le remplacement des dalles pour les plafonds.

Nous avons aussi sollicité une augmentation de notre dotation globale de fonctionnement auprès de la Région IDF afin que celle-ci prenne en compte notre spécificité et nous permette de réaliser deux opérations de nettoyage des chéneaux par an. Une fois à l'automne et une fois au printemps. Nous ne pourrions pas les réaliser sur les fonds propres de l'établissement.

Il convient de noter que la toiture et les chéneaux des bâtiments modulaires sont nettoyés par les agents ATTE du lycée. Il faudrait également étudier le mode de nettoyage du toit et des chéneaux de l'internat.

Pour information, les parents d'élèves, ont rédigé suite à ces incidents, un courrier à la région IDF.

Mr FORTIN nous fait la lecture de la réponse apportée à ce courrier par Madame la directrice générale du pôle lycée de la région IDF.

Nous apprenons donc que :

- la région a voté en 2016 un plan de construction et de rénovation pluriannuel 2017- 2028 de 6 milliards d'euros concernant les lycées d'IDF visant à résorber la vétusté des établissements.

- le lycée Antonin CAREME aurait déjà bénéficié de travaux à hauteur de 2 millions d'euros dédiés à la sécurisation du site, à la construction de bâtiments modulaire et à des travaux de toiture et d'étanchéité.
- une opération d'ampleur de rénovation énergétique (isolation et enveloppe du bâtiment) est programmée en 2028

La directrice du pôle lycée reconnaît avoir été informée des problématiques de l'établissement et de la venue d'une entreprise le 27 novembre 2024 pour rechercher des éventuelles fuites et prendre des mesures conservatoires avant la planification de travaux plus importants.

Questions diverses :

Mme MARTIAL :

Qui gère la vérification des trousse de secours en l'absence de l'infirmière ?

Nous devons faire le point sur ce sujet.

Qui gère les défibrillateurs ?

Nous avons un contrat de maintenance.

Où se trouvent les défibrillateurs ?

Un à l'hôtellerie, un à l'internat et le troisième dans le bureau de la secrétaire de direction.

Le parking de l'hôtellerie va-t-il être agrandi ?

Non, il ne le sera pas. Ce n'est pas prévu par la Région IDF

Qu'en est-il du chauffage à l'hôtellerie ?

La société S3M, en contrat avec la Région IDF, intervient en cette période sur ce désagrément.

Mme MARTIAL constate que les portes du bâtiment dédié à l'hôtellerie sont plus souvent fermées que l'année passée. Le bâtiment est plus sécurisé.

Monsieur GUYOT :

La porte de la cuisine rouge est abîmée. La serrure est cassée.

Un rappel est fait sur la manière de se garer. On se gare en marche arrière.

Il faut revoir la manière d'ouvrir certaines portes.

La porte de livraison de l'hôtellerie, condamnée depuis des années, va être réparée.

Fin de séance à 19h11.

Le président de la commission d'hygiène et de



La secrétaire de séance

